

Réunion d'école du mardi 18 septembre 2018

16 familles participent à cette réunion

Nous prions de bien vouloir excuser leur absence : Mme Jozwiak, M. Vignal et Mme Vende, Mme Chaigne, Mme Girard (parents d'élèves),

Mme Timorès (enseignante en classe de CE1-CE2), Mme Gauthier, M. Martineau, M. Point (remplaçants rattachés à l'école).

Mme Lenormand, directrice APS sur l'école

1- Ecole : équipe, répartitions :

La direction d'école est assurée par Mme Marie CAYRE, présente dans le bureau le lundi, mardi, et un mercredi sur deux.

<u>Classe de Mmes Marie CAYRE</u> et Patricia CHAMPEAU (lundi, mardi, un mercredi /2)	Toute Petite Section Petite Section	21 élèves (+ 3 en cours d'année)
<u>Classe de Mme Nadège KABA</u>	Moyenne Section Grande Section	25 élèves (11 MS / 14 GS)
<u>Classe de Mme Sophie BARREAU</u>	Moyenne Section Grande Section	26 élèves (12 MS / 14 GS)
<u>Classe de Mme Sandrine GALLARD</u>	CP CE1	26 élèves (11 CP / 15 CE1)
<u>Classe de Mme Sonia MOINE</u>	CP CE1	26 élèves (14 CP / 11 CE1)
<u>Classe de Mlle Julie TIMORES</u>	CE1 CE2	26 élèves (9 CE1 / 17 CE2)
<u>Classe de Mme Nathalie FELIX</u> (Mme Villermet en congé cette année)	CE2 CM1	26 élèves (9 CE2 / 17 CM1)
<u>Classe de Mme Sophie BENOIST</u> et M. Guillaume JOUVAIN (mardi et vendredi)	CM1 CM2	27 élèves (12CM1 / 15 CM2)
<u>Classe de Mme Claire REDOIS</u>	CM1 CM2	28 élèves (11 CM1 et 17 CM2)
<u>Mme Audrey MENARD</u>	Dispositif ULIS	12 élèves inclus dans les classes

Quatre enseignants remplaçants sont rattachés à l'école et viennent aider les enseignants dans les classes quand ils n'ont pas de remplacements : M. Jean-Philippe MARTINEAU, M. Simon POINT, Mme Marie GAUTHIER et Mme Nathalie FELIX (en remplacement à l'année sur le poste de Mme Villermet).

L'école bénéficie également de la présence de Mme Martine CAILLON (AESH) accompagnant deux élèves sur l'école et de Madame Sylvie GUENARD accompagnant la classe d'ULIS.

Equipe du RASED (Réseau d'Aide): Madame Isabelle FREOUR (Psychologue scolaire), Madame Magali LE-PORT (Maîtresse E) et Mme Valérie GODET (Maîtresse G).

La psychologue scolaire est à l'écoute des enseignants, mais également à l'écoute des parents dans les difficultés qu'ils rencontrent au niveau éducatif avec leurs enfants. Elle peut apporter son aide ou donner des informations et peut recevoir des parents, à leur demande. Elle peut être contactée directement par les parents.

Ces personnes seront présentes sur l'école en fonction des moyens qui leur sont accordés. La Maîtresse E assure des actions de prévention auprès des élèves en CE1 en début d'année, d'aide auprès des élèves de CP après les évaluations, des actions d'aide pédagogique et il aide l'équipe enseignante à faire passer les évaluations diagnostiques aux élèves, et assure des actions de prévention auprès des élèves de GS en fin d'année.

La Maîtresse G, rééducatrice, assure des actions d'aide auprès d'enfants ayant du mal à se concentrer afin qu'ils soient plus disponibles pour les apprentissages.

Une plaquette de présentation du RASED a été distribuée à toutes les familles. Elle est affichée dans le hall, elle sera également mise en ligne sur le site.

Personnel communal et communautaire :

Equipe des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle) :

dans la classe de PS : Madame Clarisse MOUSSET

dans la classe de MS-GS de Mme Kaba : Madame Laurence GIRAULT

dans la classe de MS-GS de Mme Barreau : Madame Sylvie GUILBEAU

APS, accueil périscolaire et restauration scolaire :

Les activités APS, AEPS sont organisées par la communauté de communes. Aurore Lenormand est responsable de ces activités sur l'école. L'accueil périscolaire fonctionne de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30. Les APS ont lieu sur l'interclasse de midi (de 12h00 à 12h45 pour les CE2/CM/ULIS et de 13h30 à 14h15 pour les élèves de maternelle). Les inscriptions vont bientôt être closes.

Le service de cantine communal :

Pour les repas, il n'y a pas de changement : deux services sont organisés : les enfants de maternelle, CP, et CE1 mangent au premier service de 12h00 à 12h45, les enfants de CE2, de CM1 et CM2 au deuxième service de 12h45 à 13h30. Les élèves d'ULIS sont répartis en fonction de leur classe d'âge.

Cette année, des projets seront encore menés entre l'école et l'équipe de cantine sur le gaspillage alimentaire.

Responsabilités et surveillance des enfants :

Nous invitons les familles à consulter le tableau des horaires et des responsables, affiché à l'entrée de l'école et sur le site Internet. Ce tableau, collé dans les cahiers des élèves, doit être signé par les parents.

2-Fonctionnement :

Réunions d'information dans les classes :

Des réunions auront lieu dans les classes :

Classes de CM1-CM2 de Mme Redois et de Mme Benoist et M. Jouvain : lundi 24 septembre à 18h15

Classe de CE2-CM1 de Mme Félix : jeudi 4 octobre à 18h15

Classe de CE1-CE2 de Mme Timorès : vendredi 28 septembre à 18h15

Classe de CP-CE1 de Mme Gallard : mardi 25 septembre à 18h15

Classe de Mme Moine : réunion CP le mardi 25 septembre à 18h15, réunion CE1 le mardi 2 octobre à 18h15

Classe de Mme Kaba et classe de Mme Barreau : réunion le vendredi 28 septembre à 18h15

Classe de Mme Champeau : réunion le lundi 1^{er} octobre à 18h15

Activités Pédagogiques Complémentaires :

Les APC : 2 fois 30 min par semaine, pour du soutien, ou dans le cadre de projets à développer avec un petit groupe d'élèves.

Les APC auront lieu les mardi et vendredi de 12h à 12h30 pour les enfants de CE2, CM1, CM2 et de 13h35 à 14h05 pour les enfants de maternelle, CP et CE1.

Une information et une demande d'autorisation sont envoyées aux familles des enfants concernés par ces activités.

3- Sécurité des écoles.

Le Plan vigipirate impose une grande vigilance à l'entrée des établissements. Ceci explique pourquoi les portes sont fermées et que l'accueil est fait par du personnel de l'école (enseignants, animateurs, ATSEM...).

Il est demandé aux parents des élèves d'élémentaire de laisser leurs enfants à l'entrée de l'école (moins de monde dans le hall à 9h).

Dans la journée les personnes sonnent (ne pas hésiter à téléphoner) et nous venons leur ouvrir.

Exercices de sécurité :

Evacuation incendie : des exercices sont organisés plusieurs fois dans l'année. L'alerte est donnée par l'alarme incendie.

Le premier exercice d'évacuation de l'année se déroulera le lundi 24 septembre.

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté : pour répondre aux risques majeurs (d'origine naturelle ou technologique...) et aux risques d'urgences particulières (intrusions de personnes menaçantes, attentats...). L'alerte est donnée par micro.

Dans le cas d'alerte « risques majeurs » : il est demandé de regrouper les enfants dans un lieu prédéfini et d'attendre les secours (des malles premiers secours sont disponibles dans les différents lieux prévus).

Pour le risque « attentat – intrusion », il est demandé d'organiser un protocole spécial (mise à l'abri des enfants ou évacuation en fonction de l'analyse du danger). Un exercice aura lieu mardi 2 octobre. Pour les

jeunes enfants, il n'est absolument pas question de parler d'exercice intrusion/attentat. Il s'agit de les exercer à prendre la posture adéquate lors d'une alerte type.

Pour les parents, un livret d'information sera disponible à la lecture sur demande dans le bureau de direction. De même, le PPMS, une fois validé par le Conseil d'Ecole y sera disponible pour lecture.

4-LE PROJET D'ECOLE :

Nous commençons cette année le projet 2018-2021. Il s'agit d'un projet pluriannuel.

Le projet est construit autour de trois grandes ambitions définies au niveau académique. Suite à un diagnostic réalisé l'an passé, l'équipe a défini des objectifs de travail autour de ces axes sur les trois prochaines années.

Les actions de l'année ne sont pas encore toutes complètement définies.

Ambition 1 : construire des apprentissages durables :

En 2018-2019, nous allons donc travailler à développer et enrichir le vocabulaire des élèves pour permettre une meilleure maîtrise du langage oral et écrit, et ainsi une meilleure compréhension. Des outils vont être montés dans les différents cycles (cahiers de vocabulaire, répertoires lexicaux, cahiers de mots outils). La liaison au sein des cycles et inter cycle se poursuit afin de renforcer une cohérence et une fluidité au cours de la scolarité.

La recherche de la continuité dans les apprentissages et de la collaboration entre les enseignants reste d'actualité. De nombreux échanges de services et décloisonnements sont mis en place (ils vous seront exposés lors des réunions de classes).

La liaison au sein du cycle 3 se poursuit avec des actions menées avec les collèges. **Liaison école-collège :** poursuite et renforcement des liaisons entre classes et de la continuité pédagogique, ainsi que d'une culture commune.

Classe au collège : Le lundi matin, un groupe de CM2 se rend avec Mme Benoist au collège pour passer une heure avec un professeur (enseignement dans le cadre des programmes). Durant ce temps l'enseignante de l'école assure un atelier de renforcement de lecture. Ainsi les CM2 pourront rencontrer les professeurs de musique, d'arts plastiques, d'anglais ainsi que la documentaliste. Ils rencontrent ainsi différents professeurs et s'initient à de nouvelles méthodes de travail. Cela les prépare à leur future vie de collégiens...

De même le projet « Ecole et collège au cinéma » se poursuit cette année.

Nous désirons également renforcer l'autonomie des élèves. Nous allons mettre en place dès jeudi 20 septembre l'opération Silence On Lit ! sur toute l'école. Tous les jours, à heure fixe, les enfants et les adultes de l'école feront le silence pour lire un livre que chacun aura choisi (pas de magazine, ni journal, ni manuel scolaire). Cette pratique est un bénéfice pour tous : elle permet de débiter l'après-midi dans le calme et la sérénité, de lire quotidiennement pour son plaisir, de rendre l'enfant plus autonome face au livre et de voir des adultes lire eux aussi. Pour la PS (et en ce début d'année pour les MS) qui dorment à 14h15, un autre horaire a été choisi (objectif chez le très jeune enfant étant d'arriver à un temps de silence court au début puis de plus en plus long). Afin d'augmenter le nombre d'ouvrages par classe, une boîte à dons va être disposée dans le hall de l'école.

Dans l'esprit de favoriser les petits temps de lecture, une boîte à livres sera mise à disposition des adultes qui attendent à l'extérieur.

La médiathèque de Parthenay est partenaire de ce projet.

Ambition 2 : accompagner l'élève :

Nous cherchons à ce que les élèves s'impliquent dans les projets menés sur l'école, à ce qu'ils soient acteurs de la vie de l'école : Conseils de vie de classes, délégués de classes, éco-délégués (comité de pilotage éco-école).

Dans le cadre de ces projets, l'école est toujours engagée dans Eco-école avec des actions autour de la biodiversité et du gaspillage alimentaire (le tri sélectif et la solidarité sont également poursuivis). Les enfants auront des interventions du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres pour une connaissance des oiseaux de notre environnement urbain, pour mettre en place des lieux d'accueil (mangeoires, nichoirs) et d'observation).

La lutte contre le gaspillage alimentaire commencée l'an passé se poursuit. Madame Sardet proposera encore cette année plusieurs temps d'échanges avec les familles et d'animation sur le temps de restauration.

Le CPIE de Coutières intervient pour sensibiliser les élèves de cycle 3 au tri sélectif et au problème des déchets. Ces élèves formés deviendront ambassadeurs auprès des autres classes.

Dans les projets développés cette année, nous continuons la journée du goût, la grande lessive, le printemps des poètes, la semaine des langues (Aura lieu une journée spécifique avec des ateliers menés par des parents maîtrisant une autre langue). Des films en VO sont projetés aux élèves de cycle 3 dans le cadre de la liaison Ecole et Collège au cinéma.

Nous menons une réflexion depuis l'an passé sur l'inclusion des élèves d'ULIS. Ces élèves sont maintenant inscrits dans les classes et se rendent dans la journée auprès de Mme Ménard coordonnatrice ULIS pour des séquences adaptées. Un important travail de liaison a été réalisé entre enseignantes.

Les parcours éducatifs se poursuivent et continuent de s'étoffer : cette année une chorale d'école va se mettre en place avec l'aide d'une professionnelle, « Ecole et cinéma » se poursuit en cycles 2 et 3 et « le cinéma des maternelles » en cycle 1.

Le 10 décembre, les élèves de cycle 3 participeront à la journée de la laïcité, organisée par le Patro. Ils travailleront pour cette occasion sur « La charte de la Laïcité ».

Un séjour à Préfailles (44) sera organisé pour les élèves de CM2 (littoral, développement durable et énergies)

Ambition 3 : Ouvrir l'école :

Pour un climat scolaire serein, pour une école ouverte avec des espaces d'échanges, pour un meilleur accueil des familles (semaine de la maternelle, mise en ligne des informations sur l'école...), pour une cohésion sur les différents temps de la journée d'école (règles de vie scolaire, périscolaire et de cantine), passerelles école-petite enfance (grande lessive, Noël, goûter crêpes, accueil dans les classes lors des journées passerelles).

Rendre l'école accueillante et sécurisante, en proposant des temps d'accueil dans les classes (passerelle Crèche/PS, semaine de la maternelle, ouverture de classes de cycle 2 et 3 en fin d'année). Ces actions doivent contribuer à un meilleur Climat-scolaire.

Afin de mettre en valeur les projets menés cette année, le hall d'entrée va être dédié à l'exposition des réalisations des élèves.

Repenser les espaces de communication au sein et hors établissement, renforcer les interactions et la coopération avec la collectivité territoriale (Ecole/APS/Cantine) avec la création d'un espace parents (en lien

avec les partenaires des différents temps de l'enfant). Proposition de temps de rencontres le matin, le soir, sur un thème, autour d'un projet, avec des intervenants spécifiques... encore à construire.

Autres actions de l'année :

Projet « école et collège au cinéma » : doit être mené avec des classes de collège.

Participation de collégiens lors de la journée des langues avec la collaboration de professeurs du collège du Marchioux.

4c-Autres actions qui s'inscrivent dans les programmes :

Séances de natation à Gatinéo pour les élèves de Cycle2 en fin d'année.

Interventions Tennis de table

Interventions Rugby pour les CM1 et CM2.

Interventions basket pour les CP-CE1-CE2

USEP rencontres sportives avec d'autres écoles : toutes les classes participent.

5-L 'association scolaire « Club USEP multisport » :

L'association scolaire est un moyen pour les enfants de prendre part à la vie de l'école. L'affiliation à l'USEP permet notamment de participer aux rencontres départementales et de circonscription, de bénéficier de prêt de matériel, de ressources pédagogiques, de participer à des temps de formation, d'assurer l'association ou l'école avec le contrat proposé par l'APAC assurances, de gérer l'argent à l'école...

Cette année encore, des classes seront affiliées à l'USEP et l'association USEP joue un rôle de première association dans la vie de l'enfant. Dans le cadre de cette association, les enfants participent à l'élaboration de projets, mènent des réflexions sur la vie de l'école. C'est également un relais financier pour leurs projets. Cela leur demande de projeter des actions et de les mener à bien (les projets sont discutés en conseils de vie de classe et en conseils de délégués).

Un appel à cotisation auprès des familles aura lieu dans les jours qui viennent, afin de régler l'affiliation USEP et les différents compléments aux sorties qui se font au cours de l'année. Comme l'an passé, il est envisagé de demander : 13,00€ pour un enfant scolarisé, 19,00 € pour 2 enfants, 25,00 € pour 3 enfants.

Présentation du bilan financier des actions menées en 2017-2018 par Mme Redois.

5-Elections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole :

Cette année, **les élections se dérouleront le 12 octobre.**

Le matériel sera envoyé dans les familles. **Chaque parent est électeur.**

Même s'il n'y a souvent qu'une liste, il est important que les parents votent, en reconnaissance aux personnes qui se portent candidat-e-s et pour témoigner de leur intérêt porté à la vie de leur école.

Il nous faut composer le bureau des élections qui auront lieu le vendredi 12 octobre. Se proposent pour en faire partie : Mme Gasse et Mme Baraton.

6-Autres points :

Santé : En cas de nécessité de traitement médical sur l'année scolaire, un **PAI** doit être élaboré avec le médecin scolaire (à partir de la GS) ou du Docteur de PMI (PS, MS).

Absentéisme : il est impératif de téléphoner pour avertir d'une absence. Un avis dans le cahier au retour de l'enfant permet de garder trace des raisons de l'absence.

Pour une absence prévue, un mot dans le cahier avant l'absence est demandé.

Draps : cette année, les draps ne sont plus fournis et lavés par la CCPG. Nous continuons de les utiliser pour les PS mais l'entretien en reviendra aux familles (un drap est plus facile à laver et sécher qu'un sac de couchage...). Cependant, ces draps sont abimés. Un appel sera lancé aux personnes qui pourraient aider à la réalisation d'un stock de draps afin de continuer à en utiliser.

Téléphones portables : Ils sont désormais interdits dans les écoles, collèges et lycées (pour les élèves). Aussi, si pour un besoin impératif, vous désirez que votre enfant en dispose à la sortie des classes, nous vous demandons de bien vouloir nous le donner à l'entrée à l'école, dans une pochette au nom de l'enfant. Il sera rangé dans le bureau de direction et redonné à l'élève à sa sortie de l'école.

Cantine : il est demandé aux familles de fournir une serviette de table marquée au nom de l'enfant.

Rappel : les portes de l'école sont ouvertes 10 minutes avant l'heure d'entrée en classe : 8h50 et 14h05, et à 13h30 pour les élèves fréquentant les APS et ne mangeant pas à la cantine.

La ponctualité à l'école est indispensable

-

Rappels urgents : Renseignements, fiche d'urgence, autorisations sorties et photos, attestations d'assurances.

Participation à la vie de l'école : Tout au long de l'année, nous invitons les parents à nous accompagner et à participer à des sorties, des journées sportives.

Merci de votre engagement à nos côtés.

7- AEPS – APS :

La Communauté de Communes Parthenay Gâtine organise l'accueil garderie (AEPS) et un accueil périscolaire APS Activités périscolaires sur la pause méridienne (6ème année). Ces accueils ont vocation sociale mais aussi éducative. Ils répondent aux objectifs du Projet Educatif de Territoire (PEDT, consultable en garderie). C'est un lieu de détente, de loisirs d'activités, de repos dans l'attente soit de l'ouverture de la journée scolaire soit du retour en famille. Les enfants sont confiés à des agents qualifiés.

Les règles de fonctionnement peuvent être consultées sur place (demander à la directrice périscolaire).

Madame Lenormand assure des permanences de 9h à 10h (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

Si vous choisissez d'inscrire votre enfant sur ces temps périscolaires merci de remplir la **fiche d'inscription ou d'en faire directement la demande auprès de Madame Lenormand et de la retourner avant le 7/10/18.**

Au-delà de cette date, les enfants ne seront accueillis que s'ils sont inscrits.

Depuis toutes ces années l'équipe d'animation répond à des objectifs pédagogiques périscolaires (améliorer le climat scolaire, rendre l'enfant acteur de sa journée d'école et autonome). Cela se traduit soit dans le

fonctionnement de l'accueil, soit dans les choix des activités ou des intervenants. Depuis deux ans, les différentes équipes (enseignants/animateurs/restauration) travaillent à l'harmonisation des règles de vie, l'enfant doit voir son intérêt à répondre au fonctionnement et au respect des règles sur les différents temps d'accueil.

Cette année l'accent sera mis autour de la coopération et de la solidarité entre enfants du "vivre ensemble » et aussi des projets conjoints au projet d'école et aux projets de restauration scolaire : éco-école, lutte contre le gaspillage alimentaire, accueil des familles.

Les plannings d'activités sont renouvelés en début de chaque période et affichés à l'entrée de l'école. Ils proposent les catégories d'animations suivantes : sport et jeux extérieurs, détente, environnement et citoyenneté. Ils favorisent l'expression autour d'activités manuelles et gardent en fil rouge les objectifs.

Un temps de malle aux activités (matériel pédagogique mis à disposition sous la surveillance de l'animateur) est proposé chaque jour aux enfants.

Des intervenants extérieurs viendront dans l'année: atelier bois (avec la Bêta pi) pour les CP /CE1, les clés pour se détendre pour CE2/CM, jeux théâtraux autour des émotions, atelier de cuisine et radio gâtine.

Pour plus de détails ne pas hésiter à rencontrer l'équipe sur les temps d'AEPS .

7-Questions des familles :

Des parents trouvent que certaines voitures roulent encore vite dans la rue.

Le problème du stationnement est soulevé une nouvelle fois.

Assemblée Générale APE Gutenberg

BILAN MORAL 2017-2018

Organisation de l'APE

Un bureau avec une co-présidence : Pascal GINGREAU et Sabrina CHAPLIER,

Trésorière : Elisabeth Rousset et Vice Trésorière : Sylvie Gasse

Secrétaire : Pascal Lucas et Secrétaire Adjointe : Marine Chauvet

Et des bénévoles efficaces, présents

Nous nous réunissons une fois par mois, parfois deux, le lundi à 20h45, dans le hall de l'école : un calendrier est fait et sera distribué à tous les parents. Cette année nous referons un appel appuyé aux parents des CM2 pour nous aider tout au long de l'année afin de pouvoir financer le voyage.

Différentes actions ont été menées l'année dernière :

-A l'automne : vente de pizzas et de jus de pommes

-En décembre : un concert du groupe « Captain Parade » a été organisé au Domaine des Loges. un repas de fouées était proposé lors de cette soirée.

-Un « goûter de Noël » a été offert à chaque élève le vendredi avant les vacances de Noël.

-En février, l'APE a organisé une exposition Légo, au Domaine des Loges. Il y a eu 1800 visiteurs.

-Fin mars, il y a eu la soirée « Crêpes & Jeux » qui s'est déroulée à la Cantine de l'école.

-Une action écologique de collecte de papier devait être proposée mais elle est reportée au vu de la chute du prix du papier.

-Nous avons organisé une Tombola en mai- juin. Le tirage a eu lieu le jour de la fête de l'école le 30 juin.

Toutes ces différentes actions ont permis de financer le séjour des CM2 en classe de découverte à Préfailles. C'est un voyage qui a lieu depuis plusieurs années et que nous souhaitons pérenniser ainsi que le projet « Ecole et Cinéma » et « Cinéma des Maternelles».

Les projets pour l'année à venir :

- Octobre : pressage et vente de jus de pommes et jus de pommes pétillants, vente de pizzas

- Décembre : éventuelle organisation d'un concert

-2/3 février2019 : participation à l'exposition de Playmobil organisée par l'association Playmoparth

-Collecte de papier (date à définir)

-30 juin : fête de l'école